## Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du

Mercredi 28 Septembre 2023

DATE DE CONVOCATION : 18 septembre 2023
DATE D'AFFICHAGE : 22 septembre 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 14 Nombre de Conseillers votants : 19

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 27 septembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Nicolas CITEAU),

<u>Présents</u>: Monsieur Éric ROULIER, Mesdames Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE), Chantal LEYE, Monsieur Rémy CHATTON, adjoints et Madame Aurélie RIALLANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Thierry GUYON), Madame Delphine JOFFRAUD, Madame Monique TATTEVIN (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Yves LINGER), Monsieur Gilles CHASSIER, Madame Estelle HERVY, Mesdames Bernadette BROSSEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Anne GROLEAU), et Caroline THOBIE et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

<u>Absents excusés:</u> Monsieur Thierry GUYON, Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Monsieur Yves LINGER, Monsieur Nicolas CITEAU, Madame Anne GROLEAU.

<u>Pouvoirs</u>: Monsieur Thierry GUYON a donné pouvoir à Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT, Monsieur Yves LINGER a donné pouvoir à Madame Monique TATTEVIN, Monsieur Nicolas CITEAU a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Madame Anne GROLEAU a donné pouvoir à Madame Bernadette BROSSEAU.

Monsieur Rémy CHATTON a été élu secrétaire de séance.

## SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION LEAF (LEUCEMIE ESPOIR ATLANTIQUE)

Dans le cadre du projet de solidarité organisé par le service enfance jeunesse le 9 juin 2023, au profit de l'association LEAF (Leucémie Espoir Atlantique Famille), l'équipe d'animation a mis en œuvre une soirée intitulée « Happy solidaire Fiesta » qui a permis de récolter 401€ grâce à la vente d'objets, de boissons, de restauration.

Ce temps festif et convivial a été réalisé avec les enfants, Pierre Colinart (Bénévole), l'association des Amitiés Mesquéraises et l'équipe d'animation. Cet événement a réuni plus de 70 personnes, parents et enfants.

Il convient donc de reverser cette somme de 401 € à l'association bénéficiaire de cette journée de solidarité.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 401 € dans le cadre de la journée de solidarité à l'association LEAF.

Jean-Pierre BERNARD

Maire